

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

PENDANT LES COURS

1. Les cours commencent en septembre et finissent fin juin. Ils ne sont normalement pas assurés pendant les vacances scolaires, cependant des stages peuvent être organisés. L'entraîneur devra en aviser les parents concernés.
2. **S'engager à suivre les entraînements et avertir son responsable d'encadrement en cas d'absence à l'entraînement**
3. Être ponctuel pour ne pas retarder le groupe et en fin de cours récupérer tes affaires (bouteille, vêtements...)
4. Être en tenue de gymnastique (short + tee-shirt ou justaucorps), chaussures et bijoux proscrits.
5. Respecter les méthodes de travail des animateurs

GYMNASTES en COMPETITIONS

6. Participer aux compétitions auxquelles ils sont préparés et inscrits, ou prévenir suffisamment tôt :
pour ne pas pénaliser son équipe
pour ne pas mettre forfait son équipe
pour que le club ne soit pas sanctionné financièrement pour forfait d'une équipe engagée.
7. Respecter le choix des entraîneurs dans la composition des équipes
8. Lors des compétitions la tenue gymnique du club est de rigueur (renseignements auprès des entraîneurs)

PARENTS pour les enfants mineurs

9. Amener/rechercher vos enfants jusqu'à la salle d'entraînement et s'assurer de la présence de l'entraîneur. La responsabilité des entraîneurs n'est pas engagée en dehors des heures de cours du gymnaste (avant et après), ni en dehors des heures de passage lors des compétitions.
10. Afin de ne pas distraire les enfants pendant les cours, la présence des parents n'est pas souhaitable, hormis ceux qui aident les animateurs (cadres).
11. **Seuls les gymnastes et les entraîneurs sont autorisés à se rendre dans les vestiaires.**
Afin d'éviter les pertes ou vols toujours possibles, il est recommandé aux gymnastes de ne pas emporter à la salle des objets ou bijoux de valeur. Tout en faisant le maximum pour éviter d'avoir à résoudre de tels incidents, le club décline toute responsabilité dans le cas de pertes, de vols d'objets ou de vêtements.
12. Respecter l'engagement de vos enfants en compétition et respecter le choix des entraîneurs dans la composition des équipes
13. **A vérifier que vos enfants récupèrent leurs affaires ainsi que leur bouteille à la fin du cours.**
14. A participer à la mise en place et rangement du matériel de manière régulière ou lors de manifestations exceptionnelles sur demande du club.

Ce club est encadré par une équipe de bénévoles, vous êtes cordialement invités(es) à la rejoindre pour participer à la pérennité du club et ainsi assurer un accompagnement de votre enfant dans la réalisation de sa discipline.

Je certifie avoir pris connaissance du règlement et m'engage à le respecter.

Faire précéder de la mention « lu et approuvé », dater et signer